



POUR UNE ÉGLISE *renouvelée*

POUR UNE ÉGLISE SYNODALE : COMMUNION, PARTICIPATION ET MISSION¹

« C'est ensemble que nous prendrons ce chemin... »

INTRODUCTION

« Un des plus beaux fruits du concile Vatican II est d'avoir largement contribué à la prise de conscience progressive de la vocation et de la mission des baptisés. Cette prise de conscience s'est accompagnée de la redécouverte que l'Église est "l'affaire de tous" : en vertu de même de leur baptême, des hommes et des femmes, disciples de Jésus, participent à la vie et au témoignage de l'Église². »

En mettant de l'avant l'égale dignité de tous les baptisés³, le concile Vatican II a rappelé à tout le Peuple de Dieu, à tous les « appelés » (laïques et ministres ordonnés) la nécessaire implication, la participation pleine et active de tous dans la gouvernance de l'Église au service de la mission. La fidélité à cet esprit invite à développer une culture ecclésiale de synodalité.

Cette présentation s'articulera autour de six pôles : le synode en général, l'esprit synodal dans notre diocèse, la coresponsabilité et synodalité, le pape François et la synodalité, les points majeurs du prochain synode et les enjeux de la tenue d'un synode sur la synodalité en se demandant ce que cela apportera de plus à la mission. Ainsi, je souhaite couvrir les trois mots-clés du prochain synode : communion, participation et mission.

¹ Ce texte a été présenté à l'Équipe de direction du diocèse lors d'une rencontre spéciale sur le synode tenue au Centre diocésain, le 29 juin 2021. Deux textes majeurs ont guidé cette réflexion : Le document la Commission Théologique Internationale intitulé : La synodalité dans la vie et dans la mission de l'Église, publié le 2 mars 2018 (https://www.vatican.va/roman_curia/congregations/cfaith/cti_documents/rc_cti_20180302_sinodalita_fr.html) et citée CTI-SMÉ par la suite) et la Constitution apostolique du pape François, La communion épiscopale (Episcopalis communio) sur le Synode des évêques publiée LE 15 septembre 2018 (https://www.vatican.va/content/francesco/fr/apost_constitutions/documents/papa-francesco_costituzioneap_20180915_episcopalis-communio.html).

POUR UNE ÉGLISE renouvelée

I- LE SYNODE

1) Qu'est-ce qu'un synode ?

Avant d'aller plus loin, une définition du mot « synode » s'impose. Le terme associe deux mots grecs, sun et hodos, sun qui signifie « avec, ensemble » et hodos, « route, chemin ». Réunis, ils veulent dire cheminer ensemble. Dans cette définition, il y a une dimension de rassemblement, de communauté, d'être ensemble. On fait route ensemble, on marche ensemble, on parcourt ensemble. Cette définition indique aussi l'objectif de la communauté, le Peuple de Dieu : « Marcher ensemble pour l'annonce de l'Évangile. »

Un synode diocésain est une assemblée délibérante convoquée par un évêque et qui réunit des baptisés et des acteurs de la vie pastorale. Sa finalité est « d'apporter son concours à l'évêque, guide de la communauté chrétienne, dans l'exercice de cette fonction qui lui est propre⁴. »

Le Synode des évêques est, quant à lui, une assemblée consultative convoquée par le pape pour discuter de la vie de l'Église, de sa mission et de l'unité de la foi. « De par sa nature même, le Synode des évêques a pour mission d'informer et de conseiller. Il pourra également avoir pouvoir délibératif lorsque ce pouvoir lui sera donné par le Souverain Pontife, auquel il reviendra, dans ce cas, de ratifier la décision du Synode⁵. »

Lors de son discours pour la commémoration du 50e anniversaire de l'institution du Synode des évêques, le pape François disait : « Le chemin de la synodalité est le chemin que Dieu attend de l'Église du troisième millénaire⁶. » La synodalité, a-t-il souligné, est en effet une « dimension constitutive de l'Église », si bien que « ce que le Seigneur nous demande, en un certain sens, est déjà pleinement contenu dans le mot "synode"⁷. »

⁴ CONGRÉGATION POUR LES ÉVÊQUES, CONGRÉGATION POUR L'ÉVANGÉLISATION DES PEUPLES. Instruction sur les synodes diocésains, numéro 1, Rome, 2004. https://www.vatican.va/roman_curia/congregations/cbishops/documents/rc_con_cbishops_doc_20041118_dioces-synods-1997_fr.html#PR%C3%89AMBULE

⁵ PAUL VI. Lettre apostolique motu proprio, Apostolica Sollicitudo. Instituant le Synode des évêques pour l'Église universelle. Rome, 1965. https://www.vatican.va/content/paul-vi/fr/motu_proprio/documents/hf_p-vi_motuproprio_19650915_apostolica-sollicitudo.html

⁶ https://www.vatican.va/content/francesco/fr/speeches/2015/october/documents/papafrancesco_20151017_50-anniversario-sinodo.html

⁷ Ibid.

POUR UNE ÉGLISE renouvelée

En 2000, dans un document sur l'exercice de la synodalité, les évêques du Québec écrivaient : « La synodalité est une dimension de l'Église qui découle de sa nature même en tant qu'elle est une réalité de communion. L'Église se réalisant d'abord en un lieu, la synodalité est l'expression interne de l'Église locale, l'actualisation de la communion d'interrelation entre ses membres et d'interdépendance dans l'exercice de leurs fonctions et de leurs rôles⁸. »

2) Les synodes dans l'histoire de l'Église⁹

« Dès les tout premiers siècles, on a désigné par la parole “synode” les assemblées ecclésiales convoquées à différents niveaux (diocésain, provincial, régional, patriarcal ou universel) pour exercer un discernement, à la lumière de la parole de Dieu et dans l'écoute de l'Esprit Saint, sur les questions doctrinales, liturgiques, canoniques et pastorales qui surgissent en cours de route¹⁰. »

On ne trouve pas le concept de synodalité dans l'enseignement des pères conciliaires. Mais cette manière de vivre l'Évangile et de penser le renouveau de la mission était bien présente. Le cardinal Mario Grech, secrétaire général du Synode des évêques, mentionne que « la nouveauté dans l'Église catholique est que la synodalité réapparaît comme le couronnement d'un long processus de développement doctrinal, qui conduit à la clarification de la primauté pétrinienne avec Vatican I à la collégialité épiscopale avec Vatican II et aujourd'hui, à travers l'accueil progressif de l'ecclésiologie conciliaire (...) à la synodalité comme moyen de participation de tous au cheminement de l'Église¹¹. »

3) L'institution du Synode des évêques

À la suite du Concile qui encourageait de plus en plus les évêques à travailler en collégialité, Paul VI institue le Synode des évêques en septembre 1965. Il s'agit d'un « conseil permanent d'évêques pour l'Église universelle », directement et immédiatement soumis à l'autorité du pape, auquel « revient la tâche d'informer et de conseiller », et qui « pourra également jouir d'un pouvoir délibératif lorsque cela lui aura été concédé par le Pontife romain¹². »

⁸ ASSEMBLÉE DES ÉVÊQUES DU QUÉBEC. Vers l'exercice de la synodalité. Montréal, Fides, 2000. p 10.

⁹ Voir CTI-SMÉ, chapitre 1 : La synodalité dans l'Écriture, dans la Tradition et dans l'histoire.

¹⁰ CTI-SMÉ, numéro 4.

¹¹ <https://fr.zenit.org/2021/05/21/synode-des-vevques-une-participation-plus-large-du-peuple-de-dieu-par-lecard-grech/>

¹² https://www.vatican.va/roman_curia/synod/documents/rc_synod_20050309_documentation-profile_fr.html

POUR UNE ÉGLISE *renouvelée*

Cette institution a pour objectif de continuer à apporter au Peuple de Dieu les bénéfices de la communion vécue pendant le Concile tout en étant source de communion à l'intérieur de la communauté. C'est une manière de vivre l'Évangile. En 2015, le pape François a souligné le 50^e anniversaire de cette institution.

3) Jalons pour une théologie de la synodalité

« L'enseignement de l'Écriture et de la Tradition atteste que la synodalité est une dimension constitutive de l'Église, qui, à travers elle, se manifeste et se configure comme le Peuple de Dieu en chemin et comme assemblée convoquée par le Seigneur ressuscité¹³. »

Une théologie de la synodalité s'exprime et s'articule autour des expressions suivantes entendues et reprises dans de nombreux documents ou interventions :

- Synodalité, dimension constitutive de l'Église.
- Dynamisme de communion qui inspire nos décisions
- Instrument de la communion
- Conscience de la nature de l'Église comme communion
- Dynamique communionnelle
- Dynamique participative
- Processus participatif
- Conversion missionnaire et pastorale
- Église — communion dans le sillage du concile Vatican II
- Église en tant que communauté
- Ecclésiologie du Peuple de Dieu
- Conscience ecclésiale des communautés
- Implication active de tout le Peuple de Dieu
- *Sensus fidei fidelium*¹⁴
- Partir de la communauté ecclésiale
- Dignité baptismale
- Coresponsabilité baptismale de tous et synodalité ecclésiale

¹³ ASSEMBLÉE DES ÉVÊQUES DU QUÉBEC. Vers l'exercice de la synodalité. Montréal, Fides, 2000. p 10.

¹⁴ Littéralement le « sens de la foi de tous les fidèles » ou l'instinct de la foi de l'Église elle-même. Sur ce sujet on consultera le document de la Commission théologique internationale paru en 2014 : Le SENSUS FIDEI dans la vie de l'Église

(https://www.vatican.va/roman_curia/congregations/cfaith/cti_documents/rc_cti_20140610_sensusfidei_fr.html).



POUR UNE ÉGLISE *renouvelée*

- Sacerdoce ministériel
- Collégialité sacramentelle de l'épiscopat
- Communion collégiale et hiérarchique avec le pape

Comme l'indique à nouveau le cardinal Grech : « La synodalité est la forme de communion de l'Église-Peuple de Dieu. »

II- L'ESPRIT SYNODAL DANS NOTRE DIOCÈSE

« Une Église synodale est une Église de participation et de coresponsabilité. Dans l'exercice de la synodalité, l'Église est appelée à coordonner la participation de tous, selon la vocation de chacun, avec l'autorité conférée par le Christ au collège des évêques, avec le pape à sa tête. La participation se fonde sur le fait que tous les fidèles sont habilités et appelés à mettre au service les uns des autres les dons respectifs reçus du Saint-Esprit¹⁵. »

Dans le diocèse de Saint-Jean-Longueuil, travailler en coresponsabilité n'est pas nouveau. Il y a une tradition.

- De 1977-1978 tout le diocèse réfléchissait sur la « Coresponsabilité dans l'Église. ». C'était la priorité diocésaine de cette année-là. En 1976, lors d'une première journée pastorale diocésaine, les expressions choisies par Monseigneur Gérard-Marie Coderre pour s'adresser à l'assemblée expriment bien cette idée de coresponsabilité : « Laïques, religieuses, religieux, prêtres. » Il utilisait aussi « chers coresponsables dans l'Église de Saint Jean » ; « chers collaborateurs¹⁶ »

¹⁵ CTI-SMÉ, numéro 67.

¹⁶ Voir : LEMIEUX, Lucien. La communauté Église de notre diocèse, texte d'une conférence donné le 5 mars 2015, selon le plan numéro 5, Organisation d'une pastorale d'ensemble (1962-1979).

POUR UNE ÉGLISE renouvelée

- En février 1994, en référence au premier document sur les équipes pastorales¹⁷, le diocèse publie un autre document sur le même sujet¹⁸ pour permettre aux prêtres et laïques de travailler ensemble, en coresponsabilité, dans l'articulation et la diversité des deux ministères. On retient cette phrase célèbre de Mgr Bernard Hubert lors de la présentation du document : « Désormais, nous travaillons en équipe. »
- Mgrs Jacques Berthelet et Lionel Gendron ont beaucoup favorisé la place des laïques, des baptisés dans les activités pastorales des paroisses et de la mission globale de l'Église.
- Dévoilé le 7 novembre 2015 au terme du Colloque-Carrefour, notre énoncé de mission rappelle la part de tous dans l'annonce de l'Évangile : « Situé dans le dessein de Dieu et la mission de l'Église, Nous, baptisés en Jésus Christ allons aujourd'hui dans la joie et l'espérance de l'Esprit accueillir et révéler au monde la Parole qui libère et donne vie. »
- Récemment, en octobre 2020, Mgr Claude Hamelin mentionnait : « L'animation de nos communautés chrétiennes doit reposer prioritairement sur tous les baptisés. Tous ont un rôle à jouer¹⁹. » « Nous devons compter sur les baptisés » aime répéter l'actuel évêque du diocèse.

III- CORESPONSABILITÉ ET SYNODALITÉ

Trois ans après le Concile, dans un livre paru en 1968 et intitulé *La coresponsabilité dans l'Église d'aujourd'hui*²⁰, le cardinal Suenens, alors archevêque de Maline-Bruxelles, a approfondi la coresponsabilité de tous les baptisés comme l'idée-force des documents conciliaires sur le plan pastoral. Il soulignait comment le Concile avait fait la promotion du partage des responsabilités entre prêtres et laïques à tous les niveaux dans l'Église. En 1989, deux décennies après la publication de ce livre, saint Jean-Paul II écrivait dans son Exhortation apostolique post-synodale, *Christifideles laici*, : « En vertu de cette dignité baptismale commune, le fidèle laïc est coresponsable avec tous les ministres ordonnés et avec les religieux et les religieuses, de la mission de l'Église²¹. » La coresponsabilité est un appel à promouvoir le

¹⁷ SERVICE DE LA PASTORALE COMMUNAUTAIRE. L'équipe pastorale en paroisse, Longueuil, septembre 1985

¹⁸ DIOCÈSE DE SAINT-JEAN-LONGUEUIL. Les équipes pastorales mandatées en paroisse, Longueuil, février 1994.

¹⁹ HAMELIN, Mgr Claude. Lettre pastorale Des convictions au service de la mission, Longueuil, 8 octobre 2020.

²⁰ SUENENS, Cardinal Léon-Joseph. La coresponsabilité dans l'Église d'aujourd'hui, Paris, Desclée, de Brouwer, 1968, 224 p..

²¹ CFL 15

POUR UNE ÉGLISE renouvelée

travail en équipe et la responsabilité diversifiée entre ministres ordonnés et laïques. Puisque l'Église est l'ensemble des baptisés rassemblés dans la communion, le concept de coresponsabilité en Église est fondé sur la participation active de tous les baptisés.

Parler de coresponsabilité en Église n'est pas uniquement une affaire d'organisation ou de gestion du pouvoir dans telle ou telle paroisse. Elle permet de vivre la mission en partenariat c'est-à-dire en valorisant tous les charismes, les ministères, les fonctions et la pleine participation de chaque personne dans une perspective communionnelle et décentralisée. Travailler en coresponsabilité, c'est également accepter de partager, de vivre et d'exercer la mission en partenariat hommes-femmes en Église.

À cet égard, il faut développer une vision trinitaire de la coresponsabilité. Dieu est relation sans domination. « Ces relations trinitaires d'égalité et sans domination représentent dans la foi chrétienne la source, le modèle et le but de la communication humaine appelée à la perfection dans l'union accomplie par l'amour²² ». Dans cet esprit, deux pièges sont à éviter : « pour le pape François, les deux obstacles majeurs à la coresponsabilité de tous et à une Église vraiment synodale sont le cléricalisme et l'ecclésiocentrisme (Cf. EG 102) ».

La coresponsabilité fait donc appel à la discussion, à la conversation, à l'altérité, à la diversité, au débat et à la pleine participation de tous et de chacun. Cette notion conduit d'abord et avant tout à la communion ecclésiale²³.

En somme, la coresponsabilité, c'est le don que l'Esprit fait à l'Église de Saint-Jean-Longueuil pour perpétuer la mission que le Christ lui a confiée.

IV- LE PAPE FRANÇOIS ET LA SYNODALITÉ

« En reprenant la perspective ecclésiologique de Vatican II, le pape François esquisse l'image d'une Église synodale comme une "pyramide renversée" qui comprend le Peuple de Dieu, le collège épiscopal, et dans celui-ci, le Successeur de Pierre avec son ministère spécifique au service de l'unité. En elle, le sommet est situé sous la base²⁴. »

²² RIVERO, Manuel. Pour une théologie de la communication, Paris, Parole et Silence, 2015, p. 89.

²³ Lire : BOBINEAU, Olivier et GUYON, Jean. La coresponsabilité dans l'Église, utopie ou réalisme ? Paris, Desclée de Brouwer, 2010, p. 80-84.

²⁴ CTI-SMÉ, numéro 57.

POUR UNE ÉGLISE renouvelée

Cette vision ecclésiologique est au service de l'exercice synodal entre tous les baptisés, les agents et agentes de pastorale et les ministres ordonnés en communion avec le pape. Le Synode des évêques n'est pas l'affaire uniquement des évêques. L'« Église synodale » selon le pape François se situe dans la lignée de l'héritage du concile Vatican II. Pour lui, la synodalité est au cœur de la communion ecclésiale. L'exercice de la synodalité dans la communion permet une participation active des uns des autres en vue de la mission.

La synodalité met ainsi en œuvre le sacerdoce commun qui représente un élément de l'unité de tous les baptisés (laïques et ministres ordonnés). Tout le Peuple de Dieu est sujet fidèle, égal en dignité, et vit de l'Esprit. La synodalité est essentielle et même indispensable pour la « réussite » de la mission. Elle implique la complémentarité et la fraternité. Dans son dernier livre, *Un temps pour changer*²⁵, le pape François rappelle ce principe de fraternité comme vecteur de l'« être et du faire ensemble » : « Pour rêver d'un avenir différent, nous devons choisir comme principe d'organisation la fraternité plutôt que l'individualisme. La fraternité, ce sentiment d'appartenance à l'autre et à l'ensemble, est la capacité de se réunir et de travailler ensemble sur un horizon commun de possibilités²⁶. »

V- QUELQUES POINTS MAJEURS DU SYNODE 2021-2023

1) Être à l'écoute

Cela se découvre dans plusieurs citations du pape et de la Commission théologique internationale : « Chacun à l'écoute des autres ; et tous à l'écoute de l'Esprit Saint²⁷ ».

« L'onction du Saint-Esprit se manifeste dans le *sensus fidei* des fidèles. Dans tous les baptisés, du premier au dernier, agit la force sanctificatrice de l'Esprit qui incite à évangéliser. Le Peuple de Dieu est saint à cause de cette onction qui le rend infaillible "*in credendo*". Cela signifie que quand il croit, il ne se trompe pas, même s'il ne trouve pas les paroles pour exprimer sa foi²⁸. »

« Le peuple a "du flair" ! Il a du flair pour trouver de nouvelles voies sur le chemin, il possède le *sensus fidei* dont parlent les théologiens. Qu'y a-t-il de plus beau ? Et dans le synode, il doit également y avoir ce que le Saint-Esprit dit aux laïcs, au Peuple de Dieu, à tous²⁹. »

²⁵ PAPE FRANÇOIS. *Un temps pour changer*, Montréal, Flammarion Québec, 2020

²⁶ Idem, p. 105.

²⁷ PAPE FRANÇOIS. Discours d'ouverture de la commémoration du 50e anniversaire de l'institution du Synode des évêques, 17 octobre 2015.

²⁸ CTI-SMÉ, numéro 56.

²⁹ PAPE FRANÇOIS. Discours aux prêtres, consacrés et membres des conseils pastoraux à Assise (DC n° 2515, janvier 2014, p. 134-135)

POUR UNE ÉGLISE *renouvelée*

2) Un synode décentralisé

Un synode décentralisé qui partira des Églises locales, diocésaines ou des Églises particulières. Il y aura des célébrations d'ouverture au Vatican (les 9 et 10 octobre au Vatican) mais aussi dans les Églises particulières (le 17 octobre 2021), ce qui est inédit comme acte synodal depuis l'institution du Synode des évêques par le pape Paul VI. « Un processus synodal intégral ne se réalisera de manière authentique que si les Églises particulières y sont impliquées. Une participation authentique des Églises particulières ne peut être réalisée que si les corps intermédiaires de la synodalité, c'est-à-dire les synodes des Églises orientales catholiques, les Conseils et Assemblées des Églises sui iuris et les conférences épiscopales, avec leurs expressions nationales, régionales et continentales, y prennent également part³⁰ ».

3) Un synode dans le temps

Un synode en trois phases, suivant un itinéraire de trois ans³¹ qui se vivra dans le temps, l'écoute, le discernement, la prise des décisions et l'agir (la mise en œuvre) pour la relance de la mission :

- I. **Diocésaine** (octobre 2021 — avril 2022) ;
- II. **Continentale** (septembre 2022 — mars 2023) ;
- III. **Universelle** (octobre 2023)

Ce scénario de déploiement universel va se concrétiser pour la première fois et signale l'importance d'une réflexion continentale sur la synodalité, car nombre de questions sont partagées sur un même continent.

4) La consultation et l'écoute de tout le Peuple de Dieu

« Le pape François a indiqué une ligne directrice pour ce faire : écouter de façon plus large et plus attentive le sensus fidei du Peuple de Dieu grâce à la mise en place de procédures de consultation au niveau des Églises particulières, de telle sorte que le Synode des évêques soit le “point de convergence du dynamisme d'écoute mené à tous les niveaux de la vie de l'Église³².”

³⁰ SECRETARIAT DU SYNODE DES ÉVÊQUES. Présentation de l'itinéraire synodal approuvé par le Saint-Père François lors de l'audience accordée au Cardinal Secrétaire Général du Synode des évêques, le 24 avril 2021.

³¹ PAPE FRANÇOIS. Constitution apostolique *Episcopalis Communio* sur le Synode des évêques, numéro 4. Chaque Assemblée du Synode se développe suivant les phases suivantes : la phase préparatoire, la phase de célébration et la phase de mise en œuvre.

³² CTI-SMÉ, numéro 100



POUR UNE ÉGLISE *renouvelée*

La consultation du Peuple de Dieu se substitue à la conception pyramidale des fonctions dans l'Église. Depuis le concile Vatican II, une autre conception de l'Église a vu le jour : l'Église-communion. Le "nous" qui constitue tous les baptisés prend de l'importance. Dans cette manière de faire Église, distance, supériorité et passivité cèdent la place à la confiance, au respect mutuel et à la responsabilité commune. "Le renouveau de la vie synodale de l'Église exige de mettre en œuvre des procédures de consultation de tout le Peuple de Dieu³³."

VI- POURQUOI UN SYNODE SUR LA SYNODALITE ?

"La synodalité a pour fin d'animer la vie et la mission évangélisatrice de l'Église en union avec le Seigneur Jésus et sous sa direction, lui qui a promis : 'Là où deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis au milieu d'eux' (Mt 18,20), 'Voici que je suis avec vous jusqu'à la fin du monde' (Mt 28,20)³⁴."

Ce synode sur la synodalité est une occasion unique pour :

- nous recentrer sur l'essentiel de notre vie de foi avec toutes ses dimensions et ses composantes ;
- pour demeurer dans la fidélité au Christ et à son Évangile ;
- se mettre à l'écoute de l'Esprit Saint (Qu'est-ce que l'Esprit dit à l'Église, au Peuple de Dieu ?) ;
- mieux entrer en dialogue avec la société québécoise laïcisée et sécularisée ;
- devenir une Église en sortie ;
- être proche du monde ;
- marcher ensemble ;
- la relance de la mission ;
- pour une Église renouvelée ;
- sortir de nos zones de confort.

³³ CTI-SMÉ, numéro 65.

³⁴ CTI-SMÉ, numéro 103.



POUR UNE ÉGLISE *renouvelée*

Il suscite de nombreuses espérances et attentes :

- Vivre un renouveau.
- Faire autrement dans la fidélité à la vocation et à la mission de l'Église. Le pape François dirait : *"Faire autrement dans une fidélité créative à la Tradition."*
- Occasion d'engendrement... de faire du neuf.
- Construire l'Église du Christ.
- Demeurer ici une communauté qui fait sens.
- Tout peut changer.

Mais pour goûter ses fruits, cela implique :

- Une prise de conscience de l'appel et de la nécessité de travailler ensemble.
- Une conversion intérieure et à l'interne si on veut être crédible et audible.
- De donner toute la place au Christ.
- De mettre l'humain au cœur de notre démarche avant les structures.
- De faire appel et de mettre dans le coup l'ensemble du Peuple de Dieu.
- De ne pas travailler en silo.
- Du temps, des bras et des mains, en gros du monde.
- D'aller chercher et d'impliquer les paroissiens, paroissiennes.
- D'aller vers... de faire route avec l'ensemble de la population de nos paroisses (être attentif à ce qui se vit dans les milieux).
- De prendre pour modèle la Trinité (il n'y a pas de hiérarchie dans la Trinité : il y a un ordre).
- D'être à l'écoute les uns des autres.
- De prendre des risques.
- D'aller voir d'autres modèles de gouvernance dans des structures de la société civile, des entreprises.
- De ne pas se fixer des objectifs arrêtés.
- De se laisser bousculer et déranger.
- D'être déçus.
- D'ouvrir d'autres sentiers.
- De se laisser conduire sous la mouvance de l'Esprit.

POUR UNE ÉGLISE *renouvelée*

Il y aura aussi des pièges à éviter :

- Demeurer dans un exercice technique (organisation ecclésiale).
- Oublier la primauté de la mission.
- Rester entre nous chrétiens-chrétiennes (l'ecclésiocentrisme).
- Appeler toujours les TLM (**T**oujours **L**es **M**êmes).
- La fermeture des cœurs.
- Le cléricalisme.
- De "tasser" les agents et les prêtres dans ce processus. Comme le mentionne Alphonse Borras : *"Une Église vraiment synodale ne se réalise que par le concours de tous les fidèles et de leurs pasteurs"*
- Confondre le rôle des évêques³⁵.

Pour y arriver :

- Mettre la prière et la Parole de Dieu au cœur du processus
- La participation commune et l'implication personnelle
- La formation, l'information et la communication... faire connaître
- Les ressources humaines, matérielles et financières

En mission

- Joie... défis et espérance
- N'ayez pas peur (cf. Mt 28, 20 b)
- Confiance en l'Esprit Saint

³⁵ « Il ne faut pas oublier que le moment du discernement est confié avant tout aux évêques réunis en assemblée ». [Le cardinal Mario Grech] explique qu'il ne s'agit pas ni « du cléricalisme » ni d'« un désir de maintenir l'Église dans des positions de pouvoir. » <https://fr.zenit.org/2021/05/21/synode-des-veques-une-participation-plus-large-du-peuple-de-dieu-par-le-card-grech/>

POUR UNE ÉGLISE *renouvelée*

CONCLUSION

En conclusion, j'aimerais reprendre ici ces phrases du pape François extraites de La joie de l'Évangile qui nous rappelle que nous sommes tous acteurs et participants à la mission de l'évangélisation de l'Église : "En vertu du Baptême reçu, chaque membre du Peuple de Dieu est devenu disciple missionnaire (cf. Mt 28, 19). Chaque baptisé, quelle que soit sa fonction dans l'Église et le niveau d'instruction de sa foi, est un sujet actif de l'évangélisation, et il serait inadéquat de penser à un schéma d'évangélisation utilisé pour des acteurs qualifiés, où le reste du peuple fidèle serait seulement destiné à bénéficier de leurs actions. La nouvelle évangélisation doit impliquer que chaque baptisé soit protagoniste d'une façon nouvelle³⁶"



Père Jean Roudy **DENOIS**, psj

³⁶ PAPE FRANÇOIS. La joie de l'Évangile, Exhortation apostolique, Montréal, Médiaspaul, 2013, numéro 120.

POUR UNE ÉGLISE *renouvelée*

POUR ALLER PLUS LOIN

ASSEMBLÉE DES ÉVÊQUES DU QUÉBEC. Vers l'exercice de la synodalité. Montréal, Fides, 2000.

BOBINEAU, Olivier et GUYON, Jea. La coresponsabilité dans l'Église, utopie ou réalisme ? Paris, Desclée de Brouwer, 2010.

BORRAS, Alphonse. "Délibérer en Église : communion ecclésiale et fidélité évangélique", Nouvelle revue théologique, vol. 132, numéro 2, 2010, pp. 177-196.

BORRAS, Alphonse. Des laïcs en responsabilité ? Accueillir de nouveaux ministères, Paris, Cerf, 1998.

BORRAS, Alphonse. Quand les prêtres viennent à manquer : Repères théologiques et canoniques en temps de précarité, Paris, Médiaspaul, 2017.

COMMISSION THÉOLOGIQUE INTERNATIONALE (CTI). Synodalité dans la vie et dans la mission de l'Église, Paris, Les Éditions du Cerf, 2019.

PAPE FRANÇOIS. Un temps pour changer, Québec, Flammarion, 2020. La joie de l'Évangile, Exhortation apostolique, Montréal, Médiaspaul, 2013.

SUENENS, Léon-Joseph. La coresponsabilité dans l'Église d'aujourd'hui, Paris, Desclée, de Brouwer, 1968.

VATICAN II. Les seize documents conciliaires. Texte intégral, Montréal & Paris, Fides, 1966.

Des liens :

SECRÉTAIRERIE GÉNÉRALE DU SYNODE : <https://www.vaticannews.va/fr/vatican/news/2021-05/synode-eveques-nouveaute-tout-partira-eglises-locales.html>



POUR UNE ÉGLISE *renouvelée*

PAPE FRANÇOIS : Discours à la commémoration du 50e anniversaire de l'Institution du Synode des évêques :

https://www.vatican.va/content/francesco/fr/speeches/2015/october/documents/papa-francesco_20151017_50-anniversario-sinodo.html

https://www.vatican.va/content/francesco/fr/apost_constitutions/documents/papafrancesco_costituzione-ap_20180915_episcopalis-communio.html

COMMISSION THÉOLOGIQUE INTERNATIONALE. La synodalité dans la vie et dans la mission de l'Église :

https://www.vatican.va/roman_curia/congregations/cfaith/cti_documents/rc_cti_20180302_sinodalita_fr.html

Cheminement vers la XVIe Assemblée Générale Ordinaire du Synode des évêques :

<https://press.vatican.va/content/salastampa/it/bollettino/pubblico/2021/05/21/0314/00693.html#fra>